



## **Education à l'utilisation des appareils d'automesure de l'INR**

Procédure conçue et agréée par le réseau GRANTED, pour son usage spécifique

Version 2016 : J. Yver  
Première diffusion 2012 : J.Yver, G. Pernod  
Pages : 2  
Destinataires : médecins, infirmières

### **1 Objet**

Des dispositifs d'appareil d'automesure de l'INR sont disponibles en pharmacie. Pour une utilisation fiable de ces appareils, une formation adéquate est nécessaire. Granted propose une éducation des patients à l'utilisation de ces appareils.

### **2 Définition**

Ce mode de surveillance relève d'une prise en charge par l'assurance maladie pour les enfants de moins de 18 ans mais seul le CoaguChek XS peut être remboursé.  
Pour les adultes, ces appareils d'automesure de l'INR sont en vente libre en pharmacie. Leur utilisation nécessite des compétences intellectuelles, cognitives et physiques. Leur coût est élevé (790 euros environ et 5 euros la bandelette) et reste à la charge du patient.  
Leur utilisation est strictement personnelle et leur location impossible.  
Pour les patients intéressés par ce mode d'auto surveillance, Granted propose une présentation des 2 appareils et une prise en charge éducative.

A noter, une prise en charge pour les patients porteurs d'une valve cardiaque mécanique est prévue fin 2017 (conditions de formation, prescription et suivi des INR en cours de validation).  
Seul le CoaguCheK XS (Roche Diagnostics) est concerné par cette mesure.

### **3 Choix des patients**

Les patients susceptibles de bénéficier de cette éducation à l'utilisation des appareils d'automesure doivent :

- Etre adhérents au réseau Granted
- Avoir bénéficié d'une éducation aux AVK
- Avoir une indication de traitement par AVK au long cours quelle que soit l'indication.

A noter que la motivation du patient est un élément essentiel et que ce mode de surveillance doit représenter une forme de liberté et non une contrainte supplémentaire.



## 4 Modalités

Cette formation se déroule en 3 temps :

- **1<sup>ère</sup> séance**
  - . Présentation et manipulation des appareils puis une mesure est réalisée sur le médecin en charge du projet (autopiqueur à usage unique) ; information sur le coût de l'appareil et des bandelettes.
  - . Les connaissances des patients sont vérifiées et si elles sont insuffisantes une séance d'éducation thérapeutique est organisée (infirmière Granted).
  
- **2<sup>ème</sup> séance**
  - . Contrôle de l'absence de contre-indication biologique (bilan lipidique, hémogramme, bilan hépatique).
  - . Le patient a été invité à réaliser un INR au laboratoire le matin et le patient peut vérifier la concordance du résultat avec l'INR réalisé avec le dispositif d'automesure.
  - . La motivation du patient est évaluée, un temps de réflexion lui est proposé.
  
- **3<sup>ème</sup> séance**
  - . Si le patient décide d'acquérir un appareil, il revient pour une séance individuelle personnalisée qui permet de paramétrer son dispositif et de réaliser la 1<sup>ère</sup> mesure en présence du professionnel de santé.

Un suivi téléphonique est réalisé dans les 3 mois. Des séances supplémentaires sont envisageables si le patient le désire.

Pour une prise en charge : contacter le secrétariat du réseau par téléphone 04 76 24 90 34 ou par mail [secretariat@granted.gcsmr.si.fr](mailto:secretariat@granted.gcsmr.si.fr)

### Références

[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2615455/fr/coaguchek-xs](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2615455/fr/coaguchek-xs)

### Auteurs groupe de rédaction et de lecture

Dr J.Yver, médecine vasculaire CHU Grenoble Alpes

Pr G. Pernod, médecine vasculaire CHU Grenoble Alpes